

L'exorcisme – spiritisme et satanisme

Voilà bien un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre de nos jours et, malgré ces longs articles de la presse d'aujourd'hui, le problème ne semble pas plus résolu qu'il ne l'était au 16^{ème} siècle avec la différence peut-être que cette classification a pu être élaborée: 1/ les phénomènes traités par les sciences parapsychologiques; 2/ les phénomènes toujours inexplicables tels l'art de la divination et sa grande famille, l'astrologie, le spiritisme, l'oniromancie (songes), la chiromancie (lignes de la main), la nécromancie (évoquant des morts), soit d'une certaine manière (la magie) avec tous ses pronostics. Disons tout de suite que la presque totalité des cas, aujourd'hui, relève du domaine du neuropsychiatre.

Mais, cette entrée en matière étant faite, la première question qui m'est le plus souvent posée sur ce chapitre est 'La magie, vous y croyez ?' 'Avez-vous vu le film: l'exorciste' ? –'Êtes-vous pour ou contre' ? Ou encore 'Satan existe-t-il vraiment ?' Certes, il faut admettre que pour l'interlocuteur comme pour le lecteur cette question est bien liée, voire même indissoluble.

En ce qui concerne la magie et ses arts pratiques, je n'ai pas à y croire ou à ne pas y croire, car la Bible défend cette pratique. Avant de prendre possession de la terre promise, il fut donné au peuple d'Israël cet avertissement:

« Lorsque tu seras entré dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne, tu n'apprendras point à imiter les abominations de ces nations là. Qu'on ne trouve chez toi personne qui fasse passer son fils ou sa fille par le feu, personne qui exerce le métier de divin, d'astrologue, d'augure, de magicien, d'enchanteur, personne qui consulte ceux qui évoquent les esprits ou disent la bonne aventure, personne qui interroge les morts. Car quiconque fait ces choses est en abomination à l'éternel; et c'est à cause de ces abominations que l'éternel, ton Dieu, va chasser ces nations devant toi. Tu seras entièrement à l'Eternel, ton Dieu. Car ces nations que tu chasseras écoutent les astrologues et les devins; mais à toi, l'Eternel, ton Dieu, ne le permet pas ». (Deutéronome 18: 9-14)

Le lecteur de la bible étudiera encore ces autres passages : Lévitique 20 : 6, Esaïe 8 :1 9 et Galates 5 :20 qui interdisent le métier d'astrologue, d'augure, de devin, de magicien ou les personnes qui

interrogent les morts, corps de métier passible de peine de mort au temps d'Esaïe le prophète (Esaïe 22:18).

Ceci étant dit pour l'interdiction prononcée dans l'Ancien Testament, ce n'est pas pour moi le fait d'y croire ou de ne pas y croire - la Bible parlerait-elle de chose qui n'existent pas – mais plutôt le fait que ces pratiques ne sont pas d'origine divine. Il faut aussi ajouter que cette doctrine, admettant la croyance aux « esprits », n'est pour la plupart du temps qu'un ensemble de procédés qui permettent soi-disant, grâce aux médiums, d'entrer avec certitude en communication avec des esprits désincarnés. Ces pratiques sont farcies de fraude, les médiums usant de supercherie et de duperie pour arriver à des résultats positifs. En fait, la plupart de ceux-ci feraient mieux de s'introduire comme prestidigitateur. Le lecteur doit faire la distinction entre les choses incontrôlables et la télépathie, la clairvoyance et la prophétie, esprit dont les prophètes de la Bible étaient poussés de la part de Dieu (2. Pierre 2:19-21 ; 2. Timothée 3:16-17).

Je réponds à la deuxième question, oui j'ai vu le film d'exorciste de William Friedkin, réalisation de French Connection. Dans ce film, le spectateur se souvient de cette petite fille jouant avec le feu dès le départ puisqu'elle se plaisait déjà à interroger (Monsieur je sais tout) tandis que sa maman semblait se méconduire au sein d'un groupe de personnes dans des soirées très mondaines. C'est aussi dans le fantasme de cette société nord- américaine que le film trouve son plein développement. Une adolescente au seuil même de la vie, un sort jeté comme pour frapper l'inconduite de la maman, l'agitation des armoires et le jaillissement d'une bouillie verdâtre de la bouche de la gamine ligotée Voilà le scénario habituel et les conditions requises pour la réalisation d'un tel spectacle! Mais qu'en penser?

Dans l'interview du Père Gesland, exorciste mandaté par l'archevêque de Paris (Soir Illustré n° 2203), je relève 2 cas de personnes exorcisées. Le premier cas, une jolie écolière de 13 ans habitant une petite localité de Rouen; le deuxième, une jeune fille de 13 ans également vivant en Normandie. Le prêtre stipule bien qu'il y a en général un cas sur mille de valable et personne ne le contestera. Dans

France-Dimanche n° 1462, dans le même contexte il s'agit d'une jeune religieuse. Dans ces exemples donnés, semblant assez bien correspondre avec le film cité, il s'agit presque toujours de jeunes filles, innocentes et sans défense.

« La nuit une force inconnue lui arrachait sa chemise de nuit et soulevait les draps de lit pour les laisser retomber dans une autre pièce. Quand elle traversait les pièces, les lumières s'allumaient et s'éteignaient... » (*extrait du Soir Illustré*)

Le film: même scénario.

Lorsque le Père Gesland (exorciste) déclare que les jeunes filles semblaient physiquement et intellectuellement normales pour ne pas expliquer certains traits de leur comportement, nous ne mettrons pas sa parole en doute mais nous serons d'accord avec Marc Oraison prêtre et psychiatre, qui écrit « la possession démoniaque est, depuis longtemps, située parmi les manifestations relevant de la psychiatrie et de la psychanalyse ».

Il est peut-être peu probable d'expliquer que toute possession s'identifie par des troubles d'ordre mental mais encore, pour rester dans le contexte du film, rappelons-nous ces objets vibrant pour des causes inconnues. Toujours dans le *Soir Illustré* « la porte du réfrigérateur s'ouvrait brusquement. Des vases et d'autres objets vacillaient sur les étagères et s'écrasaient sur le plancher lorsqu'elle passait... », faits toujours identiques à ceux du film.

Les lecteurs verviétois se souviendront peut-être de la manifestation des (esprits frappeurs) dans un immeuble de la rue de la Carrière à Dison. « Plus de bruits provisoirement mais des décharges électriques (!) et de la vaisselle qui valse... » (*Le Jour-vendredi* 25/11/1960). Nul n'en connaîtra jamais l'explication sinon que tous les éléments étaient rassemblés pour captiver l'attention du public, comme dans le film.

Dans l'interview de Jean Diekens, médecin et neuropsychiatre, chercheur en sciences parapsychologiques, je lis qu'on « présente des faits avec la seule intention de satisfaire le public, dansée goût du sensationnel, du voyeurisme morbide, dans une **satisfaction primitive**, régressive et, pour ce faire, on déforme et truque la réalité... » Mais, qu'est-ce donc que la réalité? Marc Oraison prêtre et psychiatre, écrivait: (Sous des couleurs catholiques ce film est, d'un point de vue chrétien, une imposture) (*Le Monde* du 21-9-1974). Qu'est-ce alors que le point de vue chrétien? Le lecteur peut répliquer que (Dans la Bible,

Jésus ne chassait-il pas les démons?) Dans Matthieu, chapitre 8, Jésus n'a-t-il pas guéri 2 démoniaques dans le pays des Gadaréniens 2 démoniaques si furieux que personne n'osait passer par là! IL est vrai que Jésus avait ce pouvoir, pouvoir qu'il a transmis à Ses Apôtres. Rappelons-nous la réponse des démons à Jésus (Qu'y a-t-il entre nous et toi, fils de Dieu? Es-tu venu ici pour nous tourmenter avant le temps? (Sur quoi, à la demande des démons, Jésus dit) Allez! Ils sortirent et entrèrent dans un troupeau de pourceaux, troupeau qui se précipita des pentes escarpées jusque dans la mer). Jésus et ses Apôtres n'avaient pas besoin de longues cérémonies pour exorciser; un seul mot, une seule phrase suffisaient, le plus souvent un ordre. Et les démons ne partaient pas quand bon leur semblait... comme cela est le cas, aujourd'hui, dans les interviews et dans le film!

Le lecteur de la Bible se souviendra aussi des exorcistes juifs en Actes 19. Ceux qui faisaient cela étaient les 7 fils de Scéva, juif, l'un des principaux sacrificateurs. (L'esprit malin leur répondit: Je connais Jésus, et je sais qui est Paul; mais vous, qui êtes-vous? Et l'homme dans lequel était l'esprit malin s'élança sur eux, se rendit maître de tous deux, et les maltraita de telle sorte qu'ils s'enfuirent de cette maison, nus et blessés).

Il est vrai que la puissance miraculeuse du Saint- Esprit conférée aux Apôtres, à savoir chasser les démons, parler de nouvelles langues, saisir des serpents, imposer les mains aux malades, ressusciter des morts, etc... Avaient pour but de confirmer l'Evangile. Cette puissance miraculeuse était pour eux un outil de travail, un échafaudage en quelque sorte pour l'église naissante.

Et, suivant les exemples trouvés dans le Nouveau Testament, ces dons du Saint-Esprit n'étaient transmis que par les mains des Apôtres, à l'exception bien sûr de la maison de Corneille, premier païen converti à l'Evangile et à qui Dieu avait donné directement le baptême du Saint-Esprit.

Ceci dit, nous ne devons plus nous attendre aujourd'hui à voir un exorciste dans le sens biblique du mot ou quelqu'un qui transfère le démon dans un troupeau de pourceaux. Bien sûr, l'exorciste dans le sens catholique du mot est l'ecclésiastique qui a reçu le 3ème ordre mineur. Le dictionnaire Larousse le définit comme suit: (chasser les démons par des prières). Il est bien entendu que nul ne peut en faire

plus aujourd'hui. Avant que le Saint-Esprit soit donné aux Apôtres, ils ne purent non plus chasser le démon du fils lunatique.

Sur quoi, vexés, ils demandèrent à Jésus (Pourquoi n'avons nous pu chasser ce démon?) Ils se virent alors reprocher leur incrédulité puis s'entendre dire (que cette sorte de démon ne sort que par la prière et par le jeûne) (Matthieu 17:14-21)

Nulle part dans les Ecritures, aucun homme de Dieu ne se voit conférer la fonction d'exorciste, probablement parce que les cas isolés qui se présentent ne sont pas d'un ordre majeur, puis parce que dans le Nouveau Testament, tout chrétien est un prêtre qui a le devoir de prier et de venir en aide en tout occasions (Apocalypse 1:6, 5:9-10; 1.Pierre 2:9-10). IL n'y avait pas dans l'église apostolique deux classes distinctes telles que nous les connaissons aujourd'hui: les ecclésiastiques et les paroissiens. Mais ceci est un sujet qui n'a pas un rapport direct avec cette étude.

Satan, ou le diable, est personnalisé dans les Ecritures, à l'encontre de l'opinion assez courante que Satan serait la prédisposition vers le mal ou le péché lui-même. Dans la tentation de Jésus dans le désert, nous voyons Jésus dialoguer avec Satan et ordonner à celui-ci de se retirer (Matthieu, chap. 4). En Luc:22, nous voyons Satan prendre possession de Judas, mais non d'une manière absolue et irréversible. Dieu a fait à l'homme cette promesse qu'il ne serait pas tenté au-delà de ses forces et que dans la tentation, Il préparera aussi le moyen d'en sortir afin de pouvoir la supporter (voir la première épître de Paul aux Corinthiens 10:13), ou encore que Dieu ne **tente personne** « Mais chacun est tenté quand il est attiré et amorcé par sa propre convoitise » (Jacques 1:13-15).

Que dire encore des démons sinon qu'ils croient en Dieu, qu'ils tremblent devant Lui mais qu'ils ne Lui sont point soumis (toujours selon Jacques), que Satan est appelé « l'adversaire » (1. Pierre 5:8,9), « le diable est comme un lion rugissant, cherchant qui il dévorera », sur quoi il exhorte les chrétiens à lui résister avec une foi ferme.

Que faut-il encore ajouter. Bible en main, qui pourrait encore éclairer le problème sinon que Dieu ne punit pas le fils à cause de l'iniquité de son père (Ezéchiel 18:19-20). Ce qui veut dire que le lecteur qui aura vu le

film (l'exorciste) éloignera toute théories qui voudraient faire admettre l'emprise de Satan sur la petite fille comme un châtement divin, à cause de la méconduite de sa maman.

Il convient aussi d'admettre, selon la rubrique (contact) (Cinéma d'aujourd'hui) qu'il faut situer le film l'exorciste) dan contexte du pullulement des sectes aux Etats-Unis actuellement. il y déclare ce journal, (autant de sectes démoniaques que de sectes charismatiques, et les unes et les autres font la part trop belle au diable, à l'hystérie collective). On se souviendra, ajoute l'article, du massacre rituel à la villa Polanski aux Etats-Unis en 1969. Que répondre à toutes ces sectes où se mélangent les bonnes et les moins bonnes) pour être poli, sinon que rappeler l'avertissement de l'apôtre Jean:
« Bien-aimés, n'ajoutez pas foi à tout esprit, mais éprouvez les esprits, pour savoir s'ils sont de Dieu, car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde » (1. Jean 4:1)

Le monde veut-il faire aujourd'hui un (superstar) du diable?

Hier, « Rosemary's Baby », le surprenant film de Polansky (1968), aujourd'hui « l'Exorciste » de W. Friedkin, et demain, qu'en sera-t-il? Un bon Film qui, tout en gardant son caractère passionnant distraira le grand public et causera un peu moins de dépression. C'est ce qui, nous l'espérons, retiendra l'attention des producteurs et aussi le cadre ambiant de nos enfants.

Mais que pourrions-nous encore ajouter pour terminer sinon qu'il est interdit d'interdire!!!

Jean-Marie Frérot